

# Etudier plus pour savoir plus?

*A l'école primaire genevoise, le sort du mercredi matin congé semble scellé, bien qu'une large consultation ait été lancée. Entretien avec Frédéric Wittwer, le «Monsieur HarmoS» du DIP.*

PROPOS RECUEILLIS PAR

**RACHAD ARMANIOS**

Dès 2011, Genève compte introduire le mercredi matin d'école pour le primaire (*Le Courrier* du 26 mars). Les écoliers étudieront 32 périodes (de 45 minutes) réparties sur 4,5 jours, contre 28 actuellement, réparties sur 4 jours. Pour répondre aux exigences du concordat de l'harmonisation scolaire HarmoS, Genève compte ainsi ajouter l'équivalent d'une année d'étude sur toute la scolarité obligatoire. La commission HarmoS et horaire scolaire, qui réunit les représentants de tous les acteurs concernés par ce chambardement (DIP, communes, parents, enseignants, prestataires d'activités parascolaires), a privilégié le scénario du mercredi matin. Ont été écartés un horaire continu (école cinq jours jusqu'à 14h30 et pause de midi raccourcie) et un allongement de la journée scolaire sur quatre jours. Pour la commission, seul le scénario retenu semble praticable, tandis que le gouvernement n'a aucune intention de renoncer à rallonger l'horaire scolaire malgré les réticences dans la population. Il l'a rappelé dans le discours de Saint-Pierre.

Pourtant, la commission lance une vaste consultation, jusqu'au 14 mai, auprès d'une centaine d'instances concernées, dont les associations de parents. Quelque 28000 familles devraient recevoir cette semaine le questionnaire. Si tout semble joué d'avance, consulte-t-on juste pour la forme? Entretien avec Frédéric Wittwer, le «Monsieur HarmoS» du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et président de la commission.

## **Sur quelle base la commission a-t-elle travaillé?**

Frédéric Wittwer: La question de l'augmentation de quatre périodes a clairement été posée par le Conseil d'Etat dans le projet de loi d'adhésion à HarmoS. Le principe a ensuite été accepté par le Grand Conseil. Dès lors, le Conseil d'Etat ne voulait pas imposer un modèle à la hussarde.

D'où la mise en place d'une large concertation, dont le pivot est la commission que je préside. Sa mission était d'étudier comment adapter l'horaire, pas de se prononcer sur l'opportunité d'un temps scolaire plus long. En parallèle, le Service de recherche en éducation a enquêté sur les préférences, habitudes et organisations des acteurs concernés. Fortes également de données récentes sur les rythmes des élèves – la chronobiologie et la chronopsychologie –, la commission a étudié les trois scénarios possibles.

## **Parents comme enseignants sont réticents à changer d'horaire. Un handicap?**

La majorité préfère le statu quo, avant tout par réticence de chambouler la difficile organisation hebdomadaire des familles, centrée sur le mercredi de congé – on y a placé les activités des enfants, des parents ont congé ce jour-là... Au départ, la plupart des membres de la commission ne voulaient pas de changement. Mais la commission a travaillé de façon empirique et pragmatique, en procédant par élimination et en visant l'intérêt général. Une tendance très forte en faveur du mercredi matin s'est alors dessinée, le scénario le plus réalisable dans les délais donnés, le plus susceptible de répondre aux besoins des enfants, aux exigences du DIP et aux capacités d'adaptation des communes et du parascolaire. Celui sur quatre journées a été écarté car il est clairement le moins favorable au rythme biologique des enfants. Une grande rupture dans la semaine, ajoutée à celle du week-end, provoque un déficit d'attention.

## **L'horaire continu semble le plus pratique pour placer les activités extrascolaires et parascolaires les après-midi tout en garantissant l'accueil continu des enfants à la journée que demande le Grand Conseil. Pourquoi l'avoir écarté?**

Il est impossible à réaliser pour 2011! L'offre éducative extrascolaire serait loin de répondre à la demande! Les pays qui le pratiquent, comme

la Suède, ont une offre beaucoup plus importante, avec un personnel parascolaire formé à l'université et un lien très étroit entre l'école et le monde du sport ou de l'animation socioculturelle. C'est aussi une question d'habitudes. Chez nous, un lunch à midi, comme en Suède, n'est pas coutumier. La consultation dira s'il faut envisager cet horaire à plus long terme, si le mercredi matin doit être considéré comme une étape.

### **Pourquoi avoir consulté seulement sur un scénario?**

La commission ne voulait plus recueillir les préférences de chacun, car elle savait que c'est le statu quo qui est privilégié. Le but n'est pas de répéter l'exercice à plus large échelle! C'est pourquoi il a été décidé de consulter sur une seule proposition, concrète et lisible. Il s'agit d'avoir une idée du taux d'adhésion tout en demandant comment la proposition pourrait être améliorée. C'est sur cette base que les partenaires de la commission prendront une position formelle. Ensuite, la commission adressera une proposition définitive aux

autorités politiques.

### **Selon le degré d'adhésion au mercredi matin, y a-t-il la perspective d'y renoncer?**

Si les parents, les enseignants, les communes, le parascolaire ne sont pas d'accord, s'il y a des objections majeures et fondées, et pas seulement une addition de préférences individuelles, la commission devra bien entendu reprendre ses travaux. Ou soumettre le problème aux autorités politiques qui auront à décider. Mais ce n'est pas tellement la perspective souhaitée.

### **Quelle est-elle?**

Le but est de partager l'expertise acquise, de faire un effort pédagogique, d'informer et de convaincre!

### **Si elle échoue, les autorités pourraient-elles décider de passer outre?**

Le Conseil d'Etat a décidé de faire de l'horaire scolaire un projet de loi, de le soumettre au Grand Conseil pour que les élus du peuple se prononcent. Si des gens s'y opposent, il y a toujours la possibilité de lancer un référendum. I

## **Un soutien politique à défaut d'être populaire**

### **L'augmentation de l'horaire scolaire n'a pas fait l'objet d'un large débat public. Est-ce la meilleure façon de courir tout droit au référendum?**

Le conseiller d'Etat Charles Beer a posé cette question sur la table dès 2006, juste après le vote sur la révision des articles sur la formation au niveau national. Puis c'est passé au Grand Conseil. Cela correspond à une nécessité et a fait l'objet d'une décision et d'un soutien politiques. Qu'un gouvernement prévoie des postes pour que les élèves genevois aient plus le temps d'apprendre devrait être populaire. Mais c'est contesté dès lors qu'on se rend compte des conséquences sur les horaires. Plus souvent par les parents des classes plus favorisées, dont les enfants réussissent et qui peuvent offrir plusieurs activités à leurs enfants ou n'ont pas de problèmes de garde. Le questionnaire envoyé aux parents est du reste traduit dans plusieurs langues, afin que tous aient leur mot à dire.

### **HarmoS exige-t-il formellement cette**

### **augmentation?**

Non, il fixe les objectifs de la formation de base et les standards. Mais la question du rapport entre temps d'enseignement et résultats scolaires a clairement été posée au Grand Conseil. Fribourg, qui consacre davantage de temps à la lecture, est meilleur, selon les enquêtes PISA.

### **Mais le DIP relativise le mauvais classement genevois en mettant en avant la forte population d'élèves étrangers...**

Il est normal d'attirer l'attention sur la relation toute relative de cause à effet entre temps d'enseignement et résultats. Bien des cantons qui se classent le mieux ont une population scolaire beaucoup moins hétérogène sur le plan social et culturel. Mais justement: alors que l'école genevoise est beaucoup plus hétérogène, on ne pourra pas prétendre arriver aux standards nationaux avec un des temps d'enseignement parmi les plus bas. Je trouverais même normal que Genève ait un peu plus d'école.

**Rajouter une demi-journée d'école à un élève qui peine à suivre le cursus actuel, est-ce «l'assommer» encore plus? Faut-il plutôt mettre ces moyens dans un meilleur taux d'encadrement pour favoriser un enseignement différencié? Ou améliorer le soutien aux élèves en difficulté?**

On va aussi renforcer ces aspects. On doit constamment améliorer les conditions cadres pour la qualité de l'enseignement. Si HarmoS dit d'en faire plus, c'est pour que tout le monde puisse arriver au moins à la maîtrise des compétences de base. L'augmentation horaire n'est qu'une des mesures. La formation initiale et continue des enseignants se dote d'un nouvel institut. Et on doit étudier où, en termes d'effectifs, on doit faire des efforts. Par exemple,

faut-il vraiment que les maîtres d'éducation physique donnent le cours avec le titulaire dans le cycle moyen? Mais réduire les effectifs par classe partout, en termes de faisabilité, jusqu'où peut-on aller?

**Introduire le mercredi matin sans faire travailler plus les enseignants, tout en améliorant le taux d'encadrement et le soutien aux élèves en difficulté: combien de postes supplémentaires cela nécessitera-t-il?**

L'estimation au moment du dépôt du projet de loi sur HarmoS parlait de 80 postes au moins pour un coût de 10 millions. Mais cette estimation date. L'actualiser est la prochaine étape.

Propos recueillis par Rachad Armanios.

## Tout reste à faire pour replacer les activités du mercredi

**Comment replacer dans la semaine les activités du mercredi matin (sport, musique, cours de langue d'origine, répétiteurs...)? Les prestataires perdront-ils des clients?**

De ce point de vue, ils sont disposés à accepter le modèle, mais demandent des garanties. Il y aura encore une phase de travail pour répondre aux attentes spécifiques. Une des solutions passe par une meilleure organisation de l'ensemble des activités extrascolaires en optimisant l'interaction entre les partenaires. Il faut que les devoirs puissent être faits durant le parascolaire, ou qu'un répétiteur ou des clubs puissent intervenir durant ces moments.

**Vite, un cours de ski entre midi et deux!**

Non, bien sûr... Mais, idéalement, il faudrait à terme raccourcir la pause de midi pour finir l'école plus tôt. On dégagerait un temps favorable aux enfants sur le plan chronobiologique. C'est par exemple clairement une demande des écoles de musique. Mais cela exige que les communes s'engagent sur le plan des infrastructures. La demande de prise en charge à midi est telle que les restaurants scolaires ne peuvent actuellement servir plus vite les repas.

**Une pause plus courte, histoire que les**

**agendas des enfants se calquent sur les nôtres?**

Le souci est réel de ne pas charger les enfants. Davantage d'école, c'est donner plus de temps aux enfants pour apprendre. Des parents disent qu'il faut mieux rentabiliser le temps scolaire, se demandant si les sorties au musée sont nécessaires... Oui, elles le sont! On ne peut pas faire que de l'allemand, des maths et du français.

**Le mercredi matin, c'est d'abord pour renforcer l'enseignement des langues et des sciences! Pas pour rajouter des sorties au musée...**

On n'a en tout cas pas la volonté de les supprimer. Mais c'est vrai qu'il y a une élévation des exigences dans les branches principales.

**Faut-il vraiment une demi-journée d'école supplémentaire en enfantine?**

Une semaine de 4 jours pour les petits et de 4,5 jours pour les grands compliquerait l'organisation familiale. De plus, il s'agit aussi de donner plus de temps aux petits pour la socialisation et les apprentissages. Mais, jusqu'en 2P, le système pourrait être plus souple, intégrant des activités extrascolaires le mercredi matin.

Propos recueillis par Rachad Armanios.